

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 26 février 2002

Demandeur : GRAME-UDD

Général : Pièce SCGM-13, document 2

Questions :

8. De façon spécifique pour l'année 2000-2001, SCGM a-t-elle établi, à partir d'un échantillon représentatif des participants au programme d'efficacité énergétique, la consommation moyenne de gaz naturel des participants, au moment de leur adhésion (avant le 30 septembre 2001) au PGEÉ ? Pouvez-vous nous en fournir un portrait ?
-

Réponse :

8. Dans le cadre de l'élaboration des hypothèses d'économies d'énergie liées aux programmes et activités en efficacité énergétique du PGEÉ, la consommation moyenne de gaz naturel n'est pas considérée. Ce qui importe à ce stade prospectif, c'est plutôt la consommation moyenne des appareils visés par les programmes.

Ces niveaux de consommation, qui représentent actuellement nos cas-types pour les différents programmes, seront validés lors des différentes évaluations d'impact et ce, selon différentes méthodologies et dans un intervalle de quelques années (2 à 3 ans). La consommation moyenne de gaz naturel des participants sera alors un des facteurs considérés.